Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

CAHORS ET DÉP^t: Trois mois, 5 fr.; Six mois 9 fr.; Unan, 16 fr. HORS DU DÉP': - 6 fr.; - 11 fr.; - 20 fc.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS: L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

l'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, nº 34, et Place de la Bourse, nº 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annon-ces pour le Journal. RECLAMES - 50 -

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 17 Mar.

NOUVELLES POLITIQUES

A la Chambre. — La Chambre est rentrée hier. La première séance a été consacrée à la suite de la discussion de la loi sur les droits applicables

M. Félix Pyat a demandé ensuite l'expropriation de toute usine fermée par la volonté du patron. L'urgence a été repoussée.

Un grave incident s'est produit au sujet de la fixation de la séance à demain. M. de Douville-Mailleseu a sait du tapoge à la tribune; on lui a appliqué toutes les rigueurs du règlement. Le fougueux député a continué à vociférer. Alors le président s'est convert et est sorti de la salle. Un secrétaire a fini par saire descendre M. de Mailleseu de la tribune. La séance a été suspendue pendant une heure.

La loi sur l'armée au Sénat

Le Sénat, va continuer la discussion du projet de loi organique sur l'armée. Il a déjà voté les 27 premiers articles de ce projet avant les vacances. Il va se trouver à la rentrée en présence des articles 32 et 33 relatifs aux dispenses.

La Chambre, on s'en souvient, a supprimé toutes les dispenses créées par la loi de 1872 et n'a laisé subsister que celles accordées aux soutiens de famille.

La commission sénatoriale a rétabli les dispenses pour les jeunes gens qui s'adonnent aux carrières libérales et pour les élèves ecclésiastiques. Ces jeunes gens ne seraient astreints, d'après le projet de la commission, qu'à un service d'une année, à la condition d'avoir acquis, dans un délai déterminé, variable suivant la nature de la carrière, le diplôme final.

M. de Freycinet, ministre de la guerre, qui, avant d'entrer dans le cabinet Floquet avait présidé la commission sénatoriale de l'armée, a déclaré à la tribune du Sénat - on se le rappelle qu'il acceptait le projet de cette commission en ce qui concerne les dispenses, quoique, à l'origine, il

eût voulu astreindre à deux années de service, au , du ministère des finances. lieu d'une, les jeunes gens appelés à bénéficier de cette réduction de charges.

Depuis que M. de Freycinet a fait cette déclaration, le général Campenon, ancien ministre de la guerre, a déposé sur le bureau du Sénat un amendement portant suppression des articles 32 et 33 de la commission sénatoriale, et revenant purement et simplement au projet voté par la Chambre des députés qui supprime absolument toutes les dis-

L'amendement du général Campenon est signé per 50 membres appartenant à toutes les fractions de la majorité républicaine du Sénat, parmi lesquels MM. Scheurer-Kestner, Tolain, Salneuve, Mestreau, Guyot-Lavaline, etc.

En présence de cet amendement, le gouvernement s'est demandé s'il convenait de maintenir la déclaration que M. de Freycinet avait faite dans la discussion générale.

On annonce qu'après examen de la question, la commission a résolu de ne pas combattre au Sénat l'amendement du général Campenon, et, par suite, de se rallier au système de la suppression totale des dispenses - autres que celles des soutiens de famille - qui a prévalu, à une énorme majorité, à la Chambre des députés.

Conseil des ministres

Paris, 15 mai, s.

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot. Ils se sont entretenus de divers projets qui vont

venir en discussion à la Chambre et au Sénat. Le ministre de l'intérieur a fait connaître les derniers incidents qui se sont produits au cours du

voyage de M. Boulanger dans le Nord. M. Floquet, ensuite, donne lecture d'une dépêche du gouverneur général de l'Algérie, demandant un crédit d'un million pour combattre l'invasion

des sauterelles. Le conseil a décidé de déposer sur le bureau de la Chambre une demande de crédit de 500,000 fr. Le ministre des finances a annoncé à ses collègues qu'il allait soumettre un projet réorganisant

les services de comptabilité dans les divers minis-

tères. Ces services seraient placés sous le contrôle

M. Goblet, ministre des affaires étrangères, a fait approuver par le conseil un projet de traité de commerce et d'amitié avec la République de l'Equa-'eur. Ce projet sera prochainement déposé sur le bureau de la Chambre,

Le ministre de l'agriculture a sait signer un décret portant abrogation du décret du 16 juillet 1887, prohibant l'entrée par les bureaux français des plants, fruits, etc., de l'Italie. L'Italie, ayant adhéré à la convention phylloxérique de Berne, doit bénéficier des mêmes avantages que les autres pays contractants.

Un projet de M. Peytral

M. Peytral, ministre des finances, a soumis au conseil des ministres le plan d'une importante réforme qu'il a l'intention de réaliser et au principe duquel le conseil donne son entière approba-

Voici de quoi il s'agit. Actuellement chaque ministre est complètement indépendant du ministère des finances, non-seulement pour l'emploi des crédits qui sont alloués par le Parlement, mais pour le mode d'établissement de la comptabilité de son département. Le ministre des finances n'a aucun moven de contrôler cette comptabilité et, au moment où il dresse chaque année son projet de budget, il ne possède que des notions fort incomplètes sur les engagements et dépenses contractés par les divers départements ministériels.

Par son projet, M. Peytral rattache directement la comptabilité publique au ministère des fi-

Le directeur de la comptabilité de chaque ministère sera nommé par des règles à déterminer ultérieurement, par suite de l'accord établi entre son ministre respectif et le ministre des finances; en sorte qu'à tout instant le ministre des finances connatire l'état exact des prises de chacun des autres | et de la réalité. ministères et leurs engagements de prises, et pourra toujours établir le budget général en parfaite connaissance de cause.

Cette importante réforme sera réalisée par un décret rendu en conseil d'Etat; mais, avant de saisir le conseil d'Etat de son projet de décret, M. Peytral doit adresser aujourd'hui à chacun des

membres du cabinet une lettre exposant le plan de la réforme projetée. Quand il aura recueilli les observations de ses collègues, M. Peytral rédigera son décret et le soumettra à la consultation du conseil d'Elat.

Les Elections municipales. - Les résultats généraux des élections municipales dans toute la France ne pourront être connus exactement que dans quelques jours. Toutefois, dès aujeurd'hui, nous pouvons dire que, en ce qui concerne les chefs-lieux de département et d'arrondissement, la situation est restée à peu près stationnaire. Sur 361 chefs-lieux, les républicains en gagnent 9 et en perdent 15, d'où il résulte que 6 chefs-lieux sont perdus.

Ajoutons que ces pertes sont dues à des causes exclusivement locales.

Par contre, dans les chefs-lieux de canton et dans les autres communes, on signale des gains assez nombreux, notamment dans les départements du Pas-de-Calais, de l'Aveyron, de l'Oise, etc.

En particulier, dans l'Aveyron, on a gagné quatre-vingts communes.

Les résultats définitifs ne seront connus qu'après l'élection des maires qui a lieu dimanche, 20

Les élections de Dimanche. - D'après l'Autorité, les conservateurs ont gagné 6,000 sièges, aux élections municipales.

Le rendement des impôts. - Le rendement des impôts et revenus indirects pendant le mois d'avril 1888 a donné une plus-value de 4,222,000 francs par rapport aux évaluations budgétaires, et de 5 millions 352,000 francs par rapport au rendement d'avril 1887.

Malheureusement, il faut faire, dans ces chiffres si brillants à première vue, la part des apparences

Sur quels produits porte l'augmentation constatée par comparaison avec le mois correspondant de l'année dernière ? A peu près exclusivement sur les sucres - près de 5 millions de plus-value - et sur les douanes - 1,630,000 fr. d'augmentation. - Or, la plus-value sur les sucres est simplement le fait d'un remaniement de la loi, celle sur les

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS

LES FAUVES DES SAVANES

DEUXIÈME PARTIE

XXV

COMMENT JULIAN ET SES AMIS S'EMBARQUÈRENT SUR LA « BELLE ADÈLE », ET COMMENT SE FIT LA TRAVERSÉE.

Une dépêche arriva, rappelant en toute hâte le docteur à Ures. Il fallut se séparer, mais cette fois avec l'espoir d'une prompte réunion.

En effet, l'expédition, si follement entreprise, touchait à sa fin.

On parlait d'une évacuation prochaine et d'une concentration de toute l'armée française à Mexico, pour de là se rendre à la Vera-Cruz, où le corps expéditionnaire s'embarquerait.

La comtesse de Valensleurs désirait retourner promptement à Québec mettre ordre à ses affaires et revenir définitivement à Paris.

Julian lui proposa de s'embarquer sur la Belle Adèle, afin de gagner du temps.

Madame de Valenfleurs accepta, mais seulement jusqu'à la Nouvelle-Orléans, où elle avait

quelques affaires à terminer.

Ce dernier point réglé, les voyageurs arrêtèrent pour le lendemain leur départ pour Guaymas. Seulement, Jèrôme Desrieux fut envoyé en avant avec les bagages de la comtesse.

Les chasseurs canadiens et les peones de madame de Valensleurs devaient accompagner leur maî-

Charbonneau se chargea de vendre les chevaux et les mules, mais livrables seulement à Guaymas. Négociation assez difficile, à cause du peu de temps dont il disposait, mais dont il se tira à son honneur.

Seuls, les trois guerriers comanches furent congédiés.

Qu'auraient-ils fait à la Louisiane ?

Tahera s'était attaché à Bernardo, dont la gajeté inaltérable et la loyauté l'avaient séduit.

- Viens avec moi, lui dit le chasseur en lui tendant la main : je ne suis pas riche, mais j'aurai toujours assez pour toi et pour moi.

L'indien hocha négativement la tête.

- Mon frère pâleaime les atepelts en terre de sa nation ; c'est bien ; Tahera l'approuve ; il aime son ami le chasseur. Mais Tahera est un fils du désert; il lui faut l'air, l'espace et les dômes de verdure de ses forêts natales, il mourrait dans un calli en pierre. Tahera se souviendra toujours de son frère pâle ; mais il doit retourner dans la savane et rejoindre sa tribu ; que la Main-de-Fer soit heurenx, ainsi que tous mes autres amis pâles! Les comanches sont comme les petits de la vigogne : quand on les enlève et qu'on les transporte dans les habitations des blancs, ils meurent, parce qu'ils ont perdu leur liberté. Adieu!

Il tendit la main à tous ses amis, se mit en selle, fit un dernier geste de la main, et il partit au galop sans retourner la tête; et bientôt il disparut. Ses deux compagnons avaient depuis un instant

pris les devants.

Le lendemain, les voyageurs firent leur dernière étape.

Dix minutes après leur arrivée à Guaymas, ils montèrent à bord de la Belle Adèle.

Un quart d'heure plus tard, ainsi que le capitaine l'avait promis, le navire était sous voiles et s'èlevait en haute mer.

Un peu avant le coucher du soleil, les côtes du Mexique avaient disparu.

Julian poussa un profond soupir en quittant pour jamais le pays où il avait tant souffert, et qui cependant, lui laissait d'ineffaçables souvenirs de

Le temps était magnifique ; le vent continuait à être favorable, tout présageait une bonne tra-

Le capitaine E. Petit avait réglé militairement le service de l'équipage; il maintenait la discipline la plus sérieuse à son bord.

Grace au nombre considérable des matelots, toutes les manœuvres étaient exécutées avec cette rapidité et cette précision qui ne se rencontrent ordinairement que sur les bâtiments de l'Etat.

Les dames se réunissaient chaque jour dans le salon commun, sur lequel débouchaient les chambres à coucher de leur appartement réservé.

Elles avaient de longues causeries, et s'o?cupaient ensemble de l'éducation de Vanda, qui, par sa gentillesse, se faisait adorer de ses charmantes institutrices.

Le soir, on se réunissait sur le pont jusqu'à une heure assez avancée de la nuit, jouissant avec délices du charme indescriptible de ces magnifiques nuits tropicales.

La vie avait été ainsi réglée et s'écoulait douce et reposée, et sans ennuis ni lassitude d'aucune sorte pour les heureux passagers de la Belle Bernardo admirait Mariette ; il ne comprenait

rien à ce qui se passait en lui et au changement étrange qui s'était opéré dans ses idées jusqu'alors si calmes, depuis que, pour la première fois, il avait vu la jeune fille.

De son côté, celle-ci était secrètement satisfaite des attentions de l'ancien coureur des bois et elle les recevait avec plaisir.

Rien n'est favorable à l'amour comme une lonque traversée faite avec la femme que l'on aime. Denizà et la comtesse de Valensleurs voyaient avec un véritable plaisir cette attraction magnétique des deux jeunes gens l'un vers l'autre.

Denizà surtout, qui aimait Mariette comme une sœur, suivait sans en laisser rien paraître, avec une sympathique attention, ces délicicieux badinages et ces émotions contenues, qui sont les plus agréables prolégomènes du véritable amour.

- Nous les marierons, disait en souriant Julian à Denizà, et ainsi nous serons tous heureux. _ Je le désire sincèrement, répondait la jeune

femme sur le même ton ; ils semblent véritablement faits l'un pour l'autre. Le temps s'écoulait ainsi et malgré sa longueur

relative, la traversée paraissait courte aux passagers.

(A suivre) GUSTAVE AIMARD.

douanes provient de l'élévation d'un certain nombre de droits et de la situation créée par la rupture du traité de commerce avec l'Italie.

Bien différent est le caractère des moins-values signalées. Elles portent sur l'enregistrement, sur le timbre, mais surtont et principalement sur les contributions indirectes; la perte, de ce dernier chef, n'est pas moindre de 1,948,600 fr.

Ces moins-values accusent un ralentissement des affaires et une diminution de la fortune générale, qui se traduit par la réduction des dépenses de chacun

La France fait preuve d'une puissance de résistance merveilleuse et même surprenante; toutautre pays, placé dans des conditions analogues, serait déjà ruiné. Mais si les résultats dont nous rendons compte démontrent avec quelle facilité le mal pourrait être encore réparé par une politique honnête et un régime prévoyant, une question s'impose néanmoins, et elle est redoutable : combien de temps l'état présent des choses peut-il durer sans amener une catastrophe financière et économique?

Arrivée de M. Boulanger à Paris Le général Boulanger est arrivé mardi à la gare du Nord à onze heures.

Après avoir vainement cherché sa voiture dans la cour de la gare, il est monté dans la voiture n° 56. Cinq ou six manifestants se sont cramponnés à la voiture. D'autres sont montés avec le cocher et la voiture a pris par les rues Lafayette, Druot et Richelieu. Il y avait 4 à 500 curieux devant la gare du Nord, contenus par une brigade de gardiens de la paix. Une cinquantaine a suivi la voiture jusqu'à l'hôtel du Louvre, criant : Vive Boulanger!

Sur tout le parcours, les habitants se mettaient aux fenêtres pour voir passer la voiture du général, les manifestants et les vingt voitures contenant les journalistes qui suivaient. De vigoureux coups de sifflet se mélaient aux acclamations et, sur le boulevard, de nombreux cris de : Vive la République! ont répondu aux cris de : Vive Boulanger! poussés par les manifestants.

Sur la place du Théâtre-Français, de nombreux cris de : A bas Boulanger!

Un individus qui a crié : Vive Ferry ! a été maltraité par les manifestants.

A l'hôtel du Louvre, le général a eu une grande difficulté à sortir de sa voiture et n'a pu rentrer chez lui qu'avec la protection des gardiens de la paix. Les manifestants, venus en courant de la gare du Nord, le serraient à l'étousser. A ce moment, des cris de : Vive Boulanger! couverts par d'énergiques protestations, se sont fait entendre.

A midi, la rue de Rivoli a repris son aspect acoutumé.

Expulsion de Boulanger. — Le Gaulois prétend que les ministres auraient examiné l'éventualité de l'expulsion du général Boulanger comme étant un prétendant.

La santé de Frédéric III

Berlin, 45 mai, s.

Le bulletin médical publié à 9 heures, ce matin, porte que l'état de l'empereur a continué, ces jours derniers, à être satisfaisant. L'appétit et les forces ont augmenté; par suite d'une légère inflammation de la gorge, l'empereur éprouve, depuis quelques jours, pendant la déglutition, des douleurs qui sont un peu vives et qui commencent déjà à diminuer. La fièvre que le souverain ressent, vers le soir, est toujours très faible.

Un Empoisonneur

Nice, 15 mai.

Le comte de Villeneuve a été arrêté, dernièrement, sous la prévention de falsification de vins. Cette affaire a pris une tournure des plus graves. Le parquet a procédé, hier, à l'exhumation de onze cadavres de personnes mortes, après absorption de vins et constatation de symptômes d'empoisonnement. Cette exhumation a eu lieu devant cinq docteurs, qui ont recueilli les intestins et les viscères.

L'enquête continue.

Tirage financier. — Lundi matin, à dix heures, il a été procédé publiquement au Palais de l'Industrie, au 46° tirage des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt contracté par la Ville de Paris en 4876.

Conformément au bilan d'amortissement et aux dispositions des articles 6 et 7 du cahier des charges, il a été extrait de la roue une série de 423 numéros, dont les 13 premiers ont droit dans leur ordre de sorie, aux lots ci-après:

Le nº 70,950 gagne 100,000 fr. Le nº 22,650 gagne 10,000 fr. Le nº 214,943 gagne 5,000 fr.

Les numéros 46,849, 4,105, 31,750, 9,487, 170,677, 112,792, 176,546, 247,898, 12,192, 9,490, gagnent chacun mille francs.

Total: 125,000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Intendance. — Notre compatriote M. l'intendant général Rossignol, directeur de l'intendance du Gouvernement militaire de Paris, est nommé membre du Comité consultatif de l'Intendance.

Etat-major. — Notre compatriote, M. Henri Courbebaisse, chef de bataillon breveté au 64° régiment d'infanterie, est désigné pour être détaché à l'état-major du gouvernement militaire de Paris. Il remplira les fonctions de chef de cabinet du général Saussier.

Réserve de l'infanterie. — Sont nommés sous lieutenant au 7° de ligne : MM Houtelard, Logol, Bertrand, Mozart.

Territoriale. — M. Villeréal-Laesaigne, lienténant au 134°, passe au 131°.

L'indemnité de route des hommes à la dispositon appelés sous les drapeaux. — Lors de la dernière convocation des hommes à la disposition (hommes n'ayant pas passé sous les drapeaux), des doutes se sont élevés au sujet des indemnités, qui doivent être allouées, comme frais de route, à ceux des hommes de cette catégorie appartenant à la plus jeune classe de l'armée active.

Afin de déterminer les bases d'après les quelles ces indemnités doivent être allonées, le ministre de la guerre vient de prendre l'importante décision suivante :

Lors de leur première convocation, ces hommes doivent être considérés en principe, comme étant en résidence *régulière* dans la localité où leur ordre d'appel leur a été remis.

Par suite, ils ont droit, pour se rendre au corps dans lequel ils sont appelés pour accomplir une période d'instruction, aux indemnités de route calculées d'après la distance entre cette localité de départ et la garnison du corps.

Au retour, ces hommes doivent recevoir des frais de route décomptés d'après la distance entre la garnison où ils ont accompli leur période d'instruction et la localité dans laquelle ils demandent à se retirer.

A partir de ce moment, cette localité est considérée comme étant la residence régulière de ces hommes, et ils sont astreints aux déclarations du changement de résidence d'usage.

Lors des appels ultérieurs, ils seront traités, au point de vue des frais de route, comme les réservistes.

Il en sera de même pour ceux d'entre eux qui auraient obtenu des sursis ou des ajournements lors de la première convocation.

Heureux habitants de l'Helvétie: — Les autorités du canton d'Unterwald viennent de faire connaître aux habitants de cet heureux pays que le recouvrement des impôts n'aura pas lieu cette année, parce que les dépenses seront couvertes par les fonds actuellement en caisse.

Bourses d'enseignement primaire supérieur. — Examen du 14 mai 1888 (aspirants). — 25 candidats se sont présentés, 9 ont été admissibles aux éprenves orales et 8 ont été définitivement reços:

MM. Pomarède, Victor-Arsène; Ticou, Pierre-Joseph; Delpech, Joles-Léon-Jean; Sourdoire, Henry-Alphonse-Raphaël; Fan, Pierre-Adolphe; Contou, Elie; Rigal, Jules; Boutet, Jean-Hippolyte.

Accident. — Un malheureux accident est survenu dimanche matin, sur la route de Cahors à Mercuès. Le domestique de M. Valet, propriétaire à Espère, venait à Cahors, lorsque, arrivé sous le château de Mercuès, le cheval qu'il conduisait s'emporta. Le pauvre homme fut projeté sur un tas de pierres et se fit de très graves blessures. Le docteur appelé pour lui prodigner des soins, désespère de le sauver.

sauvetage. — Le sieur Courdèze, ouvrier manœuvre, était occupé à porter de l'eau pour faire du mortier dans un chantier que vient d'ouvrir la compagnie d'Orléans au lieu dit de Seuzac (ligne de Cahors à Capdenac), lorsque, ayant glissé, il fut précipité dans le Lot et disparut aussitôt.

Le sieur Toulza, sous-chef d'équipe et surveillant dans ce chantier, l'ayant vu disparaître, se précipita à son secours et, après de pénibles efforts, finit par le ramener sur la berge.

Toulza n'en est pas à son premier sauvetage : au mois de décembre dernier, il n'hésitait pas à se jeter dans le Célé pour sauver une jeune fille qui se noyait accidentellement.

L'administration sopérieure doit récompenser de pareils dévouements.

Adjudications. — Le 3 juin, à 2 heures du soir, il sera procédé, à la mairie de Sauzet, à l'adjudication des travaux à exécuter pour le chemin vicinal ordinaire n° 6, de Sauzet à Bagat. — Construction de ce chemin entre les profils n° 0 et n° 46. — Longueur: 2,122 mètres.

Les dépenses sont évaluées à 5,429 fr. 70; Somme à valoir pour dépenses imprévues, 170 fr. 30. Cautionnement 160 francs.

— Le 3 join, à 10 heures du matin, il sera procédé, à la mairie de Francoules, à l'adjudication des travaux à exécuter pour le chemin vicinal ordinaire n° 8, du Mas de Jaillac à la Route Nationale n° 20. — Construction de ce chemin entre les profils n° 1 et 46. — Lon gueur; 1,128 mètres.

Les dépenses sont évaluées à 4,707 fr. 50; Somme à valoir pour les dépenses imprévues 292 fr. 50; Cautionnement 160 fr.

— Le 3 join, à 2 heures du soir, il sera procédé, à la mairie de Nadillac, à l'adjudication des travaux pour le chemin vicinal ordinaire no 4, de Nadillac à Cras. — Construction de ce chemin entre Nadillac et le ruisseau de Saint-Pierre. — Longoeur: 2,012 mètres.

Les dépenses sont évaluées à 7,876 fr. 50; Somme à valoir pour dépenses imprévues, 323 fr. 50; Cautionnement, 260 francs.

— Le 3 juin, à 2 heures du soir, il sera procédé à la mairie de Saint-Paul-Labouffie, à l'adjodication des travaux pour le chemin vicinal ordinaire n° 9 de Rousset à Lecune. — Construction de la partie de ce chemin entre le château du Rousset et l'église St-Etienne. — Longueur 1,072 mètres 20 cent.

Ces dépenses sont évaluées à 5,739 fr. 39. Somme à valoir pour dépenses imprévues, 260 fr. 61. Cautionnement, 200 fr.

Chemin de fer d'Orléans

Exposition universelle de Barcelone

A l'occasion de l'Exposition universelle de Barcelone, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les compagnies de Lyon, du Midi et l'Administration des Chemins de fer de l'Etat, fait délivrer, à toutes les gares de son réseau, depuis le 15 Avril 1888, et délivrera pendant toute la durée de ladite Exposition, des billets d'aller et retour de toutes classes pour Barcelone, ayant une durée de validité de 30 jours.

Les prix de ces billets comporteront les réductions suivantes sur les prix des tarifs généraux savoir:

An départ des stations distantes de Barcelone;

De moins de 500 kilomètres, 30 1/0; de 500 à 1,000 kilomètres, 35 0/0; de plus de 1,000 kilomètres, 40 0/0.

Ces billets doivent être demandés à la gare de départ quatre jours au moins à l'avance.

Les billets d'aller et retour sont délivrés par l'itinéraire le plus court. Toutefois les voyageurs peuvent, à leur gré, choisir soit pour l'aller, soit pour le retour, un autre itinéraire abrégeant la durée du voyage. Dans ce cas, les prix des billets sont établis d'après les parcours choisis, et le voyageur est tenu de suivre cet itinéraire.

Carlucet — Résultats des élections municipales du 6 mai :

	Nombre de votants	215.
MM.	Bourdarie, maire	214 suffrages
	Serres, Pierre	195
	Capelle, Sylvain	193
	Aymard, Augustin	179
	Bouzou, Alexis	174
	Bouxou, Xavier	167
	Boy, Louis	161
	Lavayssière, Sylvain	152
	Layrac, Auguste	145
	Vitrac, Pierre	129
	Mayzen, JP	121
	Mayzen, Louis	121
Tous le	s candidats républicains so	nt élus.

Hameau de Moulinbessou

(De notre correspondant particulier)

Voici le résultat des élections municipales :

ler tour de scrutin: MM. de Laborie, 113 voix; Castagné, 85; Alduy, 86; Dubos, 85; Paillas, 73; Molinié, 90; Rauzières, 81; Rodes 88.

2º tour : J. B. Quintard, 75 voix; Lacombe, 82; Léne, 80; Ratié, 78.

Nous sommes par conséquent six contre six en présence : c'est un conseil sans majorité; — pour l'élection du maire, l'âge l'emportera sans donte.

Orage. — Mardi soir, un violent orage s'est abattu sur notre contrée; mais la pluie qui est tombée n'a fait que du bien.

Le temps est encore aujourd'hui à l'orage.

Musique du 7° de ligne. — Depois le dimanche, 13 mai courant, la musique do 7° de ligne se fait entendre sur les allées Fé. nelon, les jeudi et dimanche de chaque semaine de 5 heures à 6 heures du soir.

Un bon ordre du jour. — Le Journal de Rennes publie l'ordre du jour suivant, que le colonel du 70° régiment de ligne, en garnison à Vitré, vient d'adresser à ses troupes à la suite du suicide d'on de ses hommes :

« Un homme appartevant au 70° régiment d'infanterie, nommé Richer, élève musicien titulaire, après avoir essayé de s'empoisonner dans la nuit, s'est tiré sottement, ce matin, à sept heures quarante, un coup de fusil qui a traversé la poitrine, pour une femme qui distribuail targement ses faveurs à d'autres.

Le colonel ne peut que flétrir cet acte qui, s'il ne touchepas à la démence, porte le caractère

de la lâcheté.

"Un homme, et un soldat français surtout doit savoir supporter les petites misères de la vie avec résignation et conserver son sang pour une cause plus noble.

» Le nommé Richer sera enterré sans que personne assiste à son enterrement.

» 2 mai 1888.

Le colonel commandant le 70° d'infanterie : JACQUEY,

AGRICULTURE

Les jus de tabacs (Suite)

Condition de vente. — Prix. — Les jus de tabacs sont livrés aux particuliers soit à l'étal pur, soit dénaturés au moyen du goudron de bois de Norvège; les deux espèces peuvent être indifféremment employées pour tous les usages.

c'est-à-dire à raison de 3 ou 4 centimes par litre et par deg é, suivant qu'il s'agit de jus pors ou dénaturés. Les jus faibles doivent être employés de suite

Les jus faibles doivent être employés de suite. Les jus marquant 12 degrés ou davantage sont seuls susceptibles de se conserver indéfiniment, à condition d'être renfermés dans des récipients bien bouchés.

Condition de livraison par les établissements de la régie. — On peut se procurer des jus, soit directement dans les manufactures de tabacs, soit par l'intermédiaire des entrepôts de tabacs fabriqués.

Les jus purs sont délivrés aux pharmaciens, droguistes, horticulteurs, éleveurs de bestiaux, etc., sur la simple constatation de leur identifé.

Quant rux jus dénaturés, ils sont délivrés sans formalité aucune à toute personne qui en fait la demande; toutefois, les demandes de cette espèce de jus ne sont reçues qu'autant qu'elle correspondent à une perception de 3 fr. 75 cent. au moins (ce qui représente, par exemple, un achat de 10 litres à 12 degrés 1/2)

Les récipients destinés à contenir les jus doivent être fournis par l'acheteur.

I. — Livraisons par les manufactures de tabacs. — Toute personne qui voudra prendre livraison de jus dans une manufacture, se présentera avec son récipient et formulera sa demande en indiquant le degré de concentration des jus qu'elle désire acheter; il lui sera remis un bulletin à l'adresse do receveur principal des contributions indirectes de la localité, qui percevra le prix de la quantité de jus inscribe ur cette pièce et en délivrera un récépissé, sur la présentation duquel les jus seront livrés par la manufacture.

Les récipients seront enlevés aussitôt après avoir été remplis ; l'enlèvement s'effectuera par les soins et à la charge de l'acheteur.

II. — Livraisons par l'intermédiaire des entrepôts de tabacs fabriqués. — Il n'est pas établi d'approvisionnements de jus dans les entrepôts de tabacs fabriqués. Ces établissements servent simplement d'intermédiaires entre la manufacture et l'acheteur. Celui-ci remet sa demande à l'entreposeur et adresse franco à la manufacture qui lui est désignée, les récipients destinés à renfermer les matières. L'entreposeur, de son côté, transmet la demande à la manufacture, reçoit les jus et les remet au destinataire contre payement de leur valeur et remboursement des frais de transport de la manufacture à l'entrepôt.

Asin d'éviter tout risque d'altération en cours de transport et pour réduire les frais d'envoi, qui sont à la charge de l'acheteur, on ne livre, par l'intermédiaire des entrepôis, que des jus d'une densité fixée uniformément à 12º 1/2

Dépositaires de jus goudronnés pour la vente au détail. — Le commerce de détail des jus dénatures est absolument libre. Des dépôts de cette espèce de jus peuvent être établis, à leurs risques et périls, auprès des syndicats agricoles. chez les horticulteurs, é eveurs de bestiaux, pharmaciens, épiciers, et, en général, chez toute personne qui désirerait en faire commerce. Ainsi mis à la portée immédiate du public qui en fait usage, ils pourront être achetés sans perte de temps et par quantités en rapport avec les besoins

Désignation des localités où il existe des manufactures de tabacs et des entrenôts de tabacs fabriqués. - Les manufactures de tabacs où l'on peut directement se procurer du jos sont situées à :

Bordeaux, Châteauroux, Dieppe, Dijon, Le Havre, Lille, Lyon, Le Mans, Marseille, Morlaix Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Paris (Cros-Caillou), Riom, Tonneins, Toulouse.

Les entrepôts de tabacs fabriqués, par l'intermédiaire desquels on peut se procurer des jus à 12º 1/2 purs ou dénaturés, ont leur siège dans tous les chefs-lieux d'arron lissement ainsi qu'a Bourgoin, Cusset, Honfleur et Souillac.

FAITS DIVERS

Un frère qui mange sa sœur

Le tribon al de Ien'ssey (Sibérie Orientale) a jugé dernièrement le procès d'un indigène du territoire du Touroukhaux, le nommé Procope Kalinine, accusé d'avoir égorgé et mangé sa propre sœur. Ce crime atroce a été commis dans les circonstances suivantes :

Procope Kalinine, ayant installé son campement aux bords d'un petit cours d'ean, y vivait avec ses deux fières Nikita et David, et sa sœur Marie, âgée de 11 ans.

Os se nourrissait exclusivement des poissons pêchés dans la petite rivière. Peu à peu cette ressource devint d'abord très rare et, un jour, elle s'épuisa complètement. La famille se mourait littéralement de faim. Un des frères, David Kalinine, parti pour chercher à se nourrir dans quelque autre camp. Procupe, désespéré, rendu féroce par l'inanition, égorgea alors sa sœur et se nourrit pendant quelque temps, avec son frère Nikita, du cadavre de la pauvre petite.

L'assassin a avoué son crime, en cherchant à le justifier par la faim. Il a établi que son frère Nikita n'avait pas participé au meurtre.

Le tribunal a acquitté Nikita Kalinine et condamné son frère Procope à 13 ans et demi de travaux forcés.

Enterré vivant. — On a le cœur serré quand on songe à ce malheureux puisatier enseveli vivant depois quatorze jours. Presque deux semaines sous un amoncellement de planches, de sable, de rochers, avec la continuelle menace de nouveaux éboolements, avec l'angoisse horrible que donne le silence troublé seul par la « coulée » des terres et la nuit d'encre qui s'épaissit autour de l'enseveli.

Il continue à ne pas répondre aux appels qui loi sont adressés, mais on persiste à le croire toujours vivant. Le sous-préfet de Rambouillet, l'inspecteur des mines et le lieutenant Pierrot sont en permanence à Blancheface.

Hier, comme l'un d'eux faisait observer que depuis landi matin les petites bou eilles qu'on lui descendait par le tube de fonte étaient revenues vides et que depuis ce jour on n'avait plus rien entendu - pas un soupir, pas un bruit, l'inspecteur dit avec émotion :

- Peut-être s'est-il endormi, et il mit dans ce mot sinistre en cette circonstance un singulier accent.

" J'ai vu, ajouta t-il, le même accident se produire dans le Boulonnais. Un homme avait été, comme Detilieux, enseveli dans un puits. Durant dix jours, on le crut mort. On travaillait sans relâche, malgré la certitude où l'on était qu'il avai péri.

» Le onzième jour, on entendit des gémisements. Il vivait ! On lui descend de la nourriture qu'il prend, puis plus rien encore, plus le moindre broit, les tubes remontent pleins. Trois jours après nous arrivons à lui. Il était couché sur la face, maigre, verdâtre, sans respiration, les cheveux blanchis.

» Tout le mondele croyait mort et l'on s'apprétait à l'ensevelir, quand il se réveilla du sommeilléthargique où l'avait plongé une excessive surexcitation d'esprit. L'angoisse est, en effet, si horrible, les nerfs se tendent à un tel point, le cerveau est tellement congestionné, qu'un brusque « détraquement » se produit. C'est | Péricouche sentit le précieux porte-monnaie | alors la léthargie complète.

» Peut-être Detilleux s'est-il endormi, comme l'homme dont je parle; mais j'ai peu d'espoir, bien pec! Et cependant nous faisons tout ce qui est humainement possible pour le

» C'est épouvantable d'être devant ce trou béant, les pieds sur ce sable qui more un homme vivant en un affreux tombeau, de se dire qu'on ne peut rien, rieu poor aller plus vite, et que l'enseveli râle peut-être au moment où l'on est encore à dix journées de lui! »

Deux sapeurs du génie veillent à vingt-cinq mètres au fond du puits, relevés seulement de six heures en six heures. Derrière la paroi de planches qui retient les terres, ils entendent le sable « conler ». Eux aussi, risquent d'être broyes, enseve'is tout à coup par une poussée de terrain. Ils restent, appelant Detilleux d'instant en instant.

Les éboulements que l'on redoutait n'ont pas continué la nuit dernière. Malgré le vent glacial qui n'a cessé de souffler, les travaux du nouveau puits n'ont pas été interrompus. La couche rocheuse a été attaquée par le pic et la masse. l'emploi de la dynamite ayant été écarté par suite de la crainte que l'on a d'ébranler trop fortement le sol et d'occasionner de nouveaux éboulements du côté du puits où est enfermé Detilleux,

Cette circonstance retarde un peu le travail; l'extraction n'a été hier que d'un mètre et demi; mais sitôt la roche franchi, on marchera rapidement. Un nouvel envoi d'outils a été demandé à Versailles.

De nombreox- corieux ne cessent d'assister aux émouvants essais de sauvetage. Tout le monde a bon espoir.

Le conseil municipal de Sermaise a voté une gratification aux braves sapeurs du 1er régiment du génie qui font si courageusement leur devoir.

Il est malheureusement certain que le poisatier Dotilleux est mort au fond do poits de Sermaise, où il estenseveli depuis le 20 du mois dernier. Il y près d'un moisde cela et on n'est pas encore parvenojusqu'à lui; c'est à douter de la science, de la mécanique moderne, oo... de l'ardeur de ceux qui commandent la besogne.

Des sondes enroulées de coton blanc ont pu être descendues jusqu'à son corps, et l'on a remonté des traces de sang et de chairs en decom-

A six heures, dans le vieux puits, l'architecte Mongredien est à deux mètres au plus du cadavre : il verse de l'acide phénique pour surmonter l'odeur insuportable qui s'en dégage. Il espère le retirer dans la nuit.

L'anxiété est à son comble : on a dû établir des barrières pour empêcher d'approcher une foule énorme qui stationne sans relacne. Les autorités du département, le sous-préfet, le chif du cabinet du préfet, l'ingénieur en chef sont là, ainsi q'un grand nombre de journalistes.

Trois officiers noyés. — Une dépêche de Bayonne nous apprend que, ces joursci, le lieutenant Heck et les sous-lieutenants Gadon et Flottes, du 49e régiment d'infanterie, qui faisaient one promenade en bateau, se sont noyés à l'embouchure de l'Adour.

Deux autres officiers qui se trouvaieut avec eux ont été sauvés par le pilote Poyo, qui s'est jeté à la nage pour les secourir.

Une lampe à pétrole. - Un flacon, one balle à fusit en plomb et une mèche en coton constitue tout le matériel nécessaire. On perce la balle d'un trou de 2 millimètres de diamètre à peu près ; on y passe une mèche en filaments de coton et on l'adapte au goulot d'un flacon, de façon que la mèche en sortant de la balle par le trou en affleure les bords sans trop les dépasser. On remplit le flacon de pétrole et la lampe est prête à fonctionner. Elle brûle avec one petite flamme en veilleuse et ne répand aucone odeur ni fomée.

(La Nature).

Le gagnant du gros lot. - Une amusante histoire, c'est celle du gros lot de la loterie de Nice, l'heuteux Péricouche, un ouviier de Cépey.

On avait nié son existence. Il vient de l'affirmer dans une lettre adressée au Petit Journal, lequel raconte les précautions curieuses prises par ce gagnant méfiant, pour conserver le précienx billet.

Mme Péricouche avait d'abord mis le billet dans son porte-monnaie et l'y gardait constamment. Mais un jour, voulant laver le vêtement qu'elle portait, elle oublia d'en retirer le porte-monnaie où se trouvait le billet; le vê:ement resta une journée entière à tremper dans l'eau. Ce n'est qu'en le lavant, que Mme

sons ses doigts. Il fallut faire sécher le tout et le billet n'avait plus trop bonne mine.

Il s'agissait d'éviter pareille mésaventure en attendant le jour où l'on irait à Nice palper la sorte somme.

Que firent ces braves gens ? Pleins de mésiance sans doute pour les dépôts chez les banquiers, ils premient une bouteille, la font bien sécher, puis, après avoir bien repassé le bil et, ils l'introduisent dans le goulot, bouchent la bouteille et cacheterent à la cire.

Ils vont alors chez M. Geoffroy, lear beaufrère. L'à, tout le monde descend dans la cave, on y creuse un trouoù l'on enterre la bouteille, par-dessus laquelle on net une pièce de vin en chantier. Inutile de dire que chaque fois qu'on allait à la cave, on avait l'œil sur la pièce de vin. Les choses restèrent ainsi jusqu'au jour où Péricouche partit pour Nice, sa bouteille à la main, toujours cachetée. Il ne la déboucha que devaut l'employé qui opéra la vérifi-

Moyen d'assourdir les planchers

Pour éviter la sonorité des planchers, on remplit les vides qui sont constitués par les plafonds, les solives et les lames du parquet ; mais on emploie ordinairement dans ce but des matières assez lourdes.

Le général Loyre indique le moyen snivant, dans la Revue du génie militaire, poor assourdir les planchers sans charger les charpentes.

li consiste à employer des copeaux de menoisier, que l'on trempe dans un baquet contenant un lait de chaux assez épais et que l'on fait sécher ensuite. Ces copeaux, bien tassés dans le vide, empêchent la propagation du son.

Il est, de plus, constaté que ces copeanx sont ainsi rendus incombustibles; par suite, les chances d'incendie sont diminuées par leur em-

En ayant soin d'ajouter par hectolitre de lait de chaux un kilogramme de chlorure de zinc. on réalise encore l'avantage : 1º d'empêcher les rongeurs de se loger dans les interstices entre les plafonds et les planchers; 2º de détruire les ferments contenus dans les liquides qui filtreraient dans les fisures des planchers et de faire disparaître la source d'insalubrité des entrevous.

Le désinfectant indiqué ne présente pas de danger pour les ouvriers; cependant, s'il s'en introduisait des poussières dans les yeux, il poorrait en résulter des inconvénients que l'on évitera en monissaut de loneites de cantonnier les ouvriers qui manipulent les copeaux séchés et posent les planchers ; ils devront avoir soin de se laver les mains en quittant le travail.

Ces mesures, appliquées dans divers hôpitanx, ont pleinement réalisé les avantages que l'on indique.

L'Hynotisme. - L'Hypnotisme est aujourd'hui le sujet de recherches moltiples et d'expériences surprenantes. Nous en citerons une véritablement étrange :

Dans une première expérience, me trouvant le samedi, à midi, à déjeuner avec M. Janet pous décidons ensemble que M J net, vers trois heures et demie, 'essaverait d'endormir Mme B... à distance. Chez lui, à un kilomètre environ de la maison où demeure Mme B... et sans qu'il ait pu voir Mme B... depuis le moment où nous avons pris cette résolution, il fait effort pour l'endormir de 3 h. 33 à 3 h. 45. Puis nous allons chez Mme B... et nous arrivons chez elle à 4 heu es précises. A ce moment, elle est endormie en état de somnambule et elle dit à M. Janet : « Vous m'avez endormie à 3 h. 1/2. Le lendemain, à 2 h. 1/2, je vais chez M. Janet et je lui conseille d'endormir Mme B... plus tôt que la veille sans pour cela arriver plus tôt chez elle. Il y consent et fait effort pour l'endormir de 3 h. à 3 h. 12. Nous restons encore une demi-heure sans aller à la serme où demeure Mme B ... Il est 4 h. quand j'y arrive, et j'avais prié M. Janet de me laisser arriver seul. Mme B... était endormie et, d'après ce que me dit Mlle Gibert, elle était réveillée à 3 h., mais à 3 h. 15 elle était probablement endormie autant qu'on peut en juger par le changement qui s'est fait subitement dans ses allures. Il va sans dire que Mlle Gihert m'a donné ces indications sons que je lui sie, en quoi que ce soit, indiqué l'heure à laquelle M. Janet a commencé à agir. Quant à Mme B..., interrogée sur l'heure à laquelle elle avait ressenti le début du sommeil, elle dit qu'il était 3 h. 20. On peut donc admettre 3 h. 15 à 3. 18 comme étant vraisemblablement l'heure à laquelle elle s'est endormie. Cette heure concorde bien avec 3h. 12, heure à laquelle M. Janet avait agi en effet. Il y a un ret rd notable ; mais dans toutes les expérieuces antérieures, ce même retard avait été

Bibliographie

LE DICTIONNAIRE GAZIER, tout récemment publié par la librairie A. Colin et Cie, a déjà remplacé dans les classes, comme sur les tables de travail, les dictionnaires jusqu'ici en faveur. L'auteur, M. A. Gazier, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, n'y donne pas seulement un vocabulaire très correct des mots usuels de notre langue, avec prononciation et étymologie (lorsqu'il y a lieu de les indiquer), définition précise synonymes et contraires, exemples; on y trouve en outre un milier d'articles encyclopédiques se rattachant à l'agriculture, aux sciences, à l'his-toire, à la géographie, à l'hygiène, à l'industrie, à la législation, à la vie pratique. Les objets peu connus sont figurés en des vignettes très finement exécutées avec légendes; les termes techniques, groupés méthodiquement, sont expliqués par des figures d'ensemble. On y compte en tout 700 gravures et 19 cartes. Le « Dictionnaire Gazier » forme un volume in-12 de 800 pages, portatif, d'une impression très soignée, sous une reliure en toile élégante et solide, tranches rouges (Prix : 3 fr. 30).

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE A dix centimes

DERNIERS VOLUMES PARUS : CARLYLE: Les Hommes de la Révolution française. — Carlyle est un des plus célèbres écrivains anglais. Ses études sur la Révolution française se distinguent par une profondeur de vue et une vigueur de style extraordinaires. Un volume: 10 centimes.

Les Chansonniers Français. — On ne trouvera pas seulement dans ce recueil des œuvres de Béranger, Dupont, Désaugiers, et autres chansonniers célèbres, mais aussi des refrains populaires, chants de paysans, d'ouvriers, de marins, tirés de toutes les provinces de France, ayant un cachet d'originalité et une saveur naïve que des compositeurs ne pourraient égaler. Un volume : 10 centimes.

HOFFMANN: Les Frères de Sérapion. - Un des plus dramatiques récits du fameux conteur allemand. C'est un mélange de vérité et de fantastique propre à intéresser les plus blasés et à émouvoir les plus sceptiques. Un volume : 10 centimes.

Contes Chinois: Les Hirondelles blanches. Les Pivoines. un volume : 10 centimes.

MARK TWAIN: La Grenouille sauteuse. Le vol de l'Eléphant blanc. — Mark Twain, célèbre en Amérique, est trop peu connu en France. Nous mettons au défi qui que ce soit de lire, sans rire jusqu'aux larmes, un seul de ses récits. Un volume : 10 centimes.

Ces volumes sont en vente au prix de 10 centimes chez tous les libraires et marchands de journaux et dans les gares.

BOURSE. - Cours du 16 mai 1888. 3 0/0..... 3 0/0 amortissable (nouveau)..... 85 10 4 1/2 0/0 1883 105 60 Actions Orléans... 1,310 00 Actions Lyon 1,240 00 Obligations Orléans 3 0/0..... 403 00 Obligations Lombardes.....

ANNALES

DU

ROUERGUE ET DU QUERCY

REVUE LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

De l'Aveyron Du Lot et du Tarn-et-Garonne

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Avec le concours de la collaboration des sommités de tous les partis.

DIRECTEUR: GASPARD D'ARDENNE DE TIZAC

Abonnement, 3 fr. par an, Le numéro 10 cent.

Rédaction: 162, boulevard Montparnasse, Paris. Administration: Imprimerie Ratery-Virenque, rue de l'Embergue, 21, Rodez.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste et chez les principaux libraires du Lot, de l'Aveyron et du Tarn-et-Garonne.

A VENDRE de gré à gré pour cause de départ de son cavalier, one belle et forte jument, bonne pour la production et pour le trait, provenant de la gendarmerie de Cahors.

A VENDRE

Un bon Piamo. S'adresser au bureau du Journal.

OCCASION

A vendre un excellent Phaëton avec capotage. S'adresser au bureau du Journal.

ETUDE

de Me Jules BILLIÈRES, licencié en droit avoué à Cahors, Rue Ste-Claire, nº 52, près le Palais de Justice.

Publication

Purge d'hypothèques légales

Suivant exploit de Me Duc, huissier à Cahors, en date du quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré.

Il a été notifié:

A la requête de M. Jean-Henri Costes, maire de la ville de Cahors, domicilié de ladite ville, agissant en qualité de maire, lequel a constitué Me Billières, pour son avoué près le tribunal civil de Cahors, avec élection de domicile en ses étude et personne audit Cahors, où il demeure.

1º A M. le procureur de la République, près le tribunal civil de Cahors, en son

parquet au palais de justice, en parlant à | Cette vente été faite moyennant la somme M. Coudert, substitut;

2º à 1º Blanche-Rachel Mercier, sans profession, épouse de M. Adrien-Joseph-Gustave Desprats, conseiller de préfecture, avec lequel elle est domiciliée à Cahors, en son domicile, en parlant à sa personne.

Un acte fait au greffe du tribunal civil de Cahors, le premier mai courant, enregistré, constatant le dépôt audit greffe de la copie dûment collationnée, enregistrée et signée de M. Billières, avoué, d'un acte passé devant M. Jean-Henri Costes, maire de la ville de Cahors, agissant en cette qualité, contenant vente par M. Adrien-Joseph-Gustave Desprats, conseiller de préfecture, et Mmº Blanche-Rachel Mercier, son épouse, de lui autorisée, en faveur de la ville de Cahors, a accepté pour elle, par ledit M. Costes, en sa dite qualité de maire, d'une parcelle de terrain, d'une superficie de trente-quatre mètres soixante-deux décimètres carrés, située à Cahors, rue de la Chartreuse, et nécessaire pour l'élargissement de cette rue.

cinq-cent-quatre-vingts francs cinquantequatae centimes, payable après l'accomplissement des formalités hypothécaires.

Afin que Mme Desprats et M. le procureur de la République, n'en ignorent et qu'ils aient à prendre, dans l'intérêt de Mme Desprats, ou de toutes autres personnes qu'ils aviseront telles inscriptions d'hypothèques légales qu'ils jugeront convenable, sur les immeubles vendus, et ce, dans le cours des deux mois qui suivront la présente publication, faute de quoi la parcelle vendue passera aux mains de la ville de Cahors, acquéreuse, libres et affranchis de tous, les hypothèques légales, qui peuvent la grever.

Il a été déclaré, en outre, à M. le procureur de la République, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales n'étant pas connus du requérant, celui-ci fera publier les présentes, conformément à l'article 2194 du code civil et à l'avis du conseil d'Etat des neuf mai et premier juin mil huit cent quatre-vingt-huit.

Afin que pareillement il n'en ignore. Pour extrait certifié sincère et conforme par l'avoué poursuivant soussigné.

L'avoué poursuivant, Signe : J. BILLIÈRES,

© KONSTANCIAN SANTANIAN SA CHLOROSE, ANÉMIE, PALES COULEURS Appauvrissement du Sang

TER BRAVAIS

Le meilleur et le plus actif de tous les ferrugineux Dépôt dans la plupart des Pharmacies

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, 'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail; les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, phen, 102, r. Richelieu, PARIS, & Phin.

CHEZ MME SABATIÉ

CAHORS, 6 - Allées Fénelon, 6 - CAHORS

Bains de toute nature - Hydrothérapie complète chaude et froide. - Etuves. - Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF:

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en	Ba
pluie, ascendantes, etc., avec friction,	Da
ou massage, ensemble 1 fr.	Ba
Etuves, avec soins particuliers. 2 fr. 50	
Bains de vapeur, Sudation, Fu-	Ba
migation, etc 2 fr. »	13740

in simple 1 fr. 50 ins sulfureux alcalins, de mer règes, Vichy, de Pennès, etc. Linge compris.

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. - CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDON-NEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. - CHATEAUFORT, 0 fr. 40. - CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. - CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. - CRAN-SAC: en houteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. - ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00 OREZZA, 1 fr. 25. — POUGUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. - ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; Gde grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles Maison spéciale d'Accouchement DIRIGÉE PAR

M^{me} Angèle Raymond Gérardgeorge

Maîtresse Sage-Femme Rue des Augustins, 28, et place Villebourbon, 1, Montauban (T.-et-G.)

PREND DES PENSIONNAIRES Guérison radicale des Maladies de Matrice

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale. posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUERISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redresse-ments, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

* AUDOUARD

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentist de France et de la Société d'Odontologie de Paris CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

ABRIVE

OUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODON Prévenant la Carie et le déchaussement de Dents ordonnée depuis longtemps par un gran-combre de Médecins.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Société de Géographie, membre du conseil de la Société Par F. DE LA BRUGERE, membre de la

ies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de Franc de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc. NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA SCOLONIE SE L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. AVEC 125 CARTES COLORIÉES BANCI 125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Co-DE LA GEOGRAPHIE La 4re liv. à 15 c. coi

der un specimen gratis à PAYARD, éditeur, 72, Bd 34-Michel, Paris, ou adresser, 75 cant. timb. pour recevoir la Ire séri

Le propriétaire-gérant, Laytou.

LED

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

PONTIE

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautéz pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison Pontié est connue très avantageusement

dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à off-i u moins les mêmes avantages que les grandes maisons de

ELEGANCE - FLUS DE DOS RONDS - SOUTIEN



La Bretelle Américaine élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur mappreciable pour la jeuness

Elle écarte toute tendance au Bos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité: 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils ainé, 16, rue de la Liberté, Cahors Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

TERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETO



